



COMITE COMMUNAL FEUX DE FORÊTS CCFF DE MAUSSANE LES ALPILLES



GUIDE DES PROCÉDURES OPERATIONNELLES





COMITE COMMUNAL FEUX DE FORÊTS CCFF DE MAUSSANE LES ALPILLES



Cher(e)s collègues et ami(e)s,

Ce guide est une nouveauté pour nous. Il reprend, précise et parfois enrichi, les informations diffusées par l'ADCCFF notamment lors des formations organisées à Valabre.

Le respect des procédures opérationnelles qu'il présente, est important pour tous. Cela peut paraître superflu et inutile partant du principe que nous connaissons ce que nous avons à faire.

Mais en serait-il de même sous la pression d'un évènement grave comme un départ de feu ?

Nul ne peut en être sûr. Ces procédures peuvent aider à garder son sang froid et à agir au plus vite mais surtout au plus efficace et pertinent.

Chacun peut participer à l'enrichissement des fiches de ce guide en capitalisant sur son expérience pour la partager avec tous.

Merci par avance, pour notre sécurité, pour notre rigueur partagée et sécurisante pour notre groupe.

Bon courage pour cette saison et merci pour votre mobilisation qui jamais ne se dément.

Marc FUSAT





COMITE COMMUNAL FEUX DE FORÊTS CCFF DE MAUSSANE LES ALPILLES



FICHE N° 1 : POINTS A VERIFIER AVANT DE PARTIR EN PATROUILLE

- **Les numéros utiles que vous avez entrés dans votre GSM:**
 - Marc Fusat, correspondant du CODIS : 06 86 33 48 24
 - CODIS : 18 ou 112
 - Eventuellement GSM d'un membre « ami » de la vigie des Baux :
 - Police Municipale : 04 90 96 23 15
 - Gendarmerie locale : 04 90 54 34 91
 - Centre Local Pompiers : 04 90 54 44 34
 - Un médecin de Maussane susceptible d'intervenir en urgence :
 - Application Préfecture pour niveau d'alerte journalier :
<http://www.ancien.paca.gouv.fr/files/massif/Massifs.php?date=20190620>
 - Application Prévention Incendie :
<https://m.feuxdeforet.fr/apiv3/download>
- A défaut :
 - Pompiers = 18 (France) ou 112 (internationnal)
 - Gendarmerie = 17 (mais tombons sur une plate-forme !)
 - SAMU = 15
- **L'équipement personnel de base :** tenue orange (bas et haut avec chaussures adaptées, carte personnelle CCFF, ceinturon sans clé tricoise, cette dernière devant être dans le véhicule
- **La présence des équipements collectifs dans le camion :**
 - Clé tricoise sous le siège avant passager
 - Casques feux, cagoules feux, lunettes feux et lampe dans le caisson/sac à dos beige à l'arrière du véhicule, jerrycan réserve gasoil pour groupe pompe
- **Votre inscription sur le tableau** afin que votre présence sur le terrain soit identifiable rapidement - 2 patrouilleurs à chaque sortie impérativement sauf ordre de mission express d'une autorité
- **Le check up du véhicule**, votre principal recours si un sinistre survient : vérifier les feux, le gyrophare, les niveaux (huiles, essence...**eau dans la cuve**), le fonctionnement du système d'intervention hydraulique, la présence à bord d'eau minérale, des cartes et éventuellement des talkie-walkies, la carte des points de puisage possible



COMITE COMMUNAL FEUX DE FORÊTS CCFF DE MAUSSANE LES ALPILLES



FICHE N° 2 : PARTIR EN PATROUILLE

- **Mettre la radio en scanning**, éventuellement établir liaison via le talkie-walkie
- **Informez la vigie de votre départ en patrouille** et l'avertir en fin de patrouille
- Pendant la période d'été sous arrêté Préfectoral, les patrouilles doivent absolument être journalières au moins en période rouge et/ou en cas de vent violent et/ou de fort orage
- Ces recommandations peuvent être d'actualité toute l'année en cas d'épisodes climatiques particuliers.
- **La vitesse du camion doit être réduite afin de favoriser l'observation** : l'idéal est de se mettre en position 4/4 et de ne pas accélérer sauf nécessité du terrain



COMITE COMMUNAL FEUX DE FORÊTS CCFF DE MAUSSANE LES ALPILLES



FICHE N° 3 : CONDUITE A TENIR LORS D'UN DEBUT DE FEU HORS PRESENCE D'UN VEHICULE TIERS MOTORISE

- **Si le feu est naissant**, c'est-à-dire « pouvant être éteint avec nos chaussures », un équipier **alerte les pompiers** pendant que le second évalue la situation et commence à intervenir si le feu peut encore « être éteint avec les chaussures » selon l'expression ADCCFF
- **Si le feu présente une ampleur déjà conséquente**, **alerter les pompiers** et mettre en place un périmètre de sécurité
- **Si requis par le CODIS alerté**, convenir d'un point dit de transit (de RDV) avec les pompiers pour pouvoir les guider au plus vite et au plus court vers le sinistre
En cas de nécessité, mettre en place un balisage par des équipiers CCFF positionnés aux endroits stratégiques du parcours d'accès
- **Si souhaité par les autorités alertées**, assurer un guidage sur les pistes 100 uniquement
- **Ne rester sur le théâtre des opérations** que sur l'indication des autorités compétentes



COMITE COMMUNAL FEUX DE FORÊTS CCFF DE MAUSSANE LES ALPILLES



FICHE N° 4 : CONDUITE A TENIR LORS D'UN DEBUT DE FEU AVEC PRESENCE D'UN VEHICULE TIERS MOTORISE

- Hors présence de personne(s) en urgence vitale, dans ou à proximité du véhicule, **ne pas intervenir**, faute de connaître le carburant utilisé (GPL= bombe)
- Un équipier CCFF alerte les pompiers pendant que l'autre établit un périmètre de sécurité (**minimum 200m**)



COMITE COMMUNAL FEUX DE FORÊTS CCFF DE MAUSSANE LES ALPILLES



FICHE N° 5 : CONDUITE A TENIR EN PRESENCE D'UN LARGAGE PAR DES MOYENS AERIENS

- Allumer impérativement les feux de route du véhicule et mettre le gyrophare
- Eloigner le véhicule et l'équipage de la zone concernée, perpendiculairement au sens du vent si possible et en zone dégagée pour être bien visible
- Rester si possible dans véhicule
- Dans l'impossibilité de rester dans le véhicule, **se coucher au sol, face contre terre, bras croisés sur le casque, lunettes de protection sur les yeux, face au largage**, si possible à l'abri d'un obstacle stable (rocher) dans une zone dégagée, éviter les abris précaires sauf ruisseau assez profond
- Après le passage et si le largage contient des produits moussants ou retardants, se rincer les yeux, le visage et les parties du corps découvertes, puis impérativement rincer les vêtements avant qu'ils ne sèchent



COMITE COMMUNAL FEUX DE FORÊTS CCFF DE MAUSSANE LES ALPILLES



FICHE N° 6 : PROCEDURES RADIO

- SIGNALER « DEBUT » ET « FIN » DE LA PATROUILLE :

- **Téléphoner au XX XX XX XX XX (YYYYYY) :**
 - Indiquer :
 - N° INSEE de la Commune : 13 058
 - N° de la patrouille : 1 ou 2 ou 3
 - Situation de la patrouille : DEBUT = 1/ FIN = 2
- **Prévenir les Pompiers de Maussane/Vallée des Baux au :**

- METTRE EN MARCHÉ LA RADIO DU VEHICULE :

- Mise en route sur le canal XX (Pompiers)
- A l'aide des flèches, sélectionner le Canal 45 (XXXX)
- Appuyer sur la touche P4 pour entendre les deux fréquences
- Pour revenir au Canal 10, appuyer sur la touche P2

- SI DEPART DE FEU CONSTATE :

- Mettre la radio sur le Canal 10
- **Appeler la Vigie de XXXX (YYYYYYY):**
 - Commencer par : XXXXX de CCFF Maussane les Alpilles
 - Attendre la réponse de XXXX : CCFF Maussane les Alpilles pour XXXX
 - Signaler : XXXX de CCFF Maussane les Alpilles ; je vous signale une fumée suspecte ...en KD04A9 ...Voir fiche 7 « Message type d'alerte »
 - Ne pas se précipiter vers la fumée ; attendre les directives de la Vigie



COMITE COMMUNAL FEUX DE FORÊTS CCFF DE MAUSSANE LES ALPILLES



- **APPELER LE PC CCRF (POUR TOUTES AUTRES INFORMATIONS) :**
 - **Mettre la radio sur le Canal 45**
 - **Appeler le PC CCFF :**
 - « CCFF DE MAUSSANE LES ALPILLES sur Canal 45 »
 - Attendre la réponse du PC : « CCFF DE MAUSSANE LES ALPILLES pour PC »
 - Passer son message
- **ALTERNATIVE : utiliser le téléphone : PC CCFF au 00 00 00 00 00 (de h à h)**



COMITE COMMUNAL FEUX DE FORÊTS CCFF DE MAUSSANE LES ALPILLES



FICHE N° 7 : MESSAGE TYPE D'ALERTE FEU

- Radio sur le Canal 10
- Appeler la Vigie de XXXX (YYYYYYY):
 - XXXXX de CCFF Maussane les Alpilles
 - Attendre la réponse de XXXX : CCFF Maussane les Alpilles pour XXXX
 - Délivrer son message :
« JE VOUS SIGNALE ... UN DEPART DE FEU/UNE FUMEE SUSPECTE.... »
 - Sur le territoire de Maussane les Alpilles/Baux de Provence....
 - Coordonnées IGN/QUADRILLAGE :
 - (Coordonnées GPS :.....)
 - **Type :** ☐ Feu de Forêt ☐ Feu périurbain ☐ Feu véhicule
 - **Panache Fumée :** ☐ Blanc ☐ Gris ☐ Noir
☐ Droit ☐ Incliné ☐ Couché
 - **Direction :**
 - **Evolution estimée :** ☐ Favorable ☐ Défavorable
 - **Menace:** ☐ Massif ☐ Habitation ☐ Camping ☐ Autre à préciser

« JE RESTE A DISPOSITION DE LA VIGIE EN ATTENTE D'INSTRUCTIONS »

- RAPPEL DE L'ALPHABET RADIO (OACI)

A	ALPHA	N	NOVEMBER
B	BRAVO	O	OSCAR
C	CHARLIE	P	PAPA
D	DELTA	Q	QUEBEC
E	ECHO	R	ROMEO
F	FOX-TROT	S	SIERRA
G	GOLF	T	TANGO
H	HOTEL	U	UNIFORME
I	INDIA	V	VICTOR
J	JULIETTE	W	WHISKY
K	KILO	X	X-RAY
L	LIMA	Y	YANKEE
M	MIKE	Z	ZOULOU



COMITE COMMUNAL FEUX DE FORÊTS CCFF DE MAUSSANE LES ALPILLES



- RAPPEL DU DECOMPTAGE RADIO

0	COMME RIEN	5	TROIS ET DEUX
1	UN TOUT SEUL	6	DEUX FOIS TROIS
2	UN ET UN	7	QUATRE ET TROIS
3	DEUX ET UN	8	DEUX FOIS QUATRE
4	DEUX FOIS DEUX	9	CINQ ET QUATRE

- TERMES COURANTS DE LA PROCEDURE RADIO

« ICI » synonyme « DE »	Préambule message ; sert à séparer indicatif destinataire de l'indicatif d'origine
« PARLEZ »	Invite l'autre à prendre la parole ; J'ai terminé de vous de parler
« ATTENDEZ »	Attendez, vais répondre dans quelques secondes
« ATTENDEZ – TERMINE »	Attendez et restez à l'écoute, j'arrête transmission pendant un temps
« JE REPETE(Z) » ou « JE COLLATIONNE(Z) »	Je répète ou répétez toute la transmission
« JE CORRIGE »	Utilisé une erreur de transmission par l'un des interlocuteurs pour corriger
« J'EPPELLE » (mot)	Mot-J'épelle-épellation-mot
« JE DECOMPOSE » (nombre)	Nombre-Je décompose-décomposition-nombre
« RECU »	Message bien reçu, communication terminée
« AUTHENTIFIEZ »	(suivi d'un groupe horaire), je demande authentification correspondant au Groupe Horaire
« FAITES L'APERCU »	Avez-vous compris mon message, êtes vous en mesure de l'exécuter ?
« APERCU »	Bien compris votre message et suis en mesure de l'exécuter
« SILENCE RADIO »	Arrêter toute transmission
« SILENCE RADIO SUSPENDU »	Reprise du trafic radio possible, doit venir de l'autorité ayant instaurer le silence radio
« REPETEZ » tel mot	Répétez (la partie souhaitée)
« REPETEZ DE ...JUSQU'A ...	
« TOUT AVANT » tel mot	Suivi d'une référence pour les répétitions
« TOUT APRES » tel mot	
« LE MOT AVANT » ce mot	
« LE MOT APRES » ce mot	
« TERMINE »	Signale la fin d'émission d'une station de radio
« COMMENT ME RECEVEZ-VOUS ? »	↓
« FORCE DU SIGNAL »	FORT ou FAIBLE
« QUALITE DU SIGNAL »	CLAIR ou BROUILLE

COMITE COMMUNAL FEUX DE FORÊTS CCFF DE MAUSSANE LES ALPILLES

**RISQUE
D'INCENDIE**
Fire risk – Brandgefahr – Rischio di incendio

ACCÈS RÉGLÉMENTÉ

Access regulation – Zugang reglementiert – Accesso regolamentato
ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RÉGLEMENTANT L'ACCÈS, LA CIRCULATION, LA PRÉSENCE DES
PERSONNES ET LES TRAVAUX DANS LES MASSIFS FORESTIERS ET LES ESPACES EXPOSÉS
AUX RISQUES INCENDIES DE FORÊT.

du 1^{er} juin au 30 septembre

from June 1st to September 30th – vom 1. Juni bis 30. September – dal 1° giugno al 30 settembre

Les conditions d'accès du jour au :
Daily information – Tägliche Infos – Informazioni del giorno



0 811 20 13 13
www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 €
Offenders will be fined 135 € - Bei Zuwiderhandlung Strafe von 135 € - Qualsiasi reato è punito con la multa di 135 €

*10,06 €/minute

PRATIQUES INTERDITES EN FORÊT



En fonction des conditions météorologiques :
Depending on weather conditions - Abhängig von der Wetterlage -
A seconda delle condizioni atmosferiche :

VERT	ACCÈS, CIRCULATION, PRÉSENCE DES PERSONNES AUTORISÉS TOUTE LA JOURNÉE - Access permitted all day long - Zugang ganztägig gestattet - Accesso autorizzato tutta la giornata
JAUNE	ACCÈS, CIRCULATION, PRÉSENCE DES PERSONNES AUTORISÉS TOUTE LA JOURNÉE ¹⁾ - Access permitted all day long - Zugang ganztä- gig gestattet - Accesso autorizzato tutta la giornata
ORANGE	ACCÈS, CIRCULATION, PRÉSENCE DES PERSONNES AUTORISÉS TOUTE LA JOURNÉE ¹⁾ - Access permitted all day long - Zugang ganztägig gestattet - Accesso autorizzato tutta la giornata
ROUGE	ACCÈS, CIRCULATION, PRÉSENCE DES PERSONNES INTERDITS TOUTE LA JOURNÉE - Access forbidden - Zugang untersagt - Accesso vietato

¹⁾ NB : Les travaux sont restreints en niveau jaune et interdits dès le niveau Orange

